



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144252>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-144252**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-135267

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grand port fluvio maritime de l'axe Seine - Direction territoriale du Havre

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 89961480400024

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76067

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RÉHABILITATION D'UN ANCIEN ENTREPÔT LOGISTIQUE (HANGAR 110) EN UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - BARDAGE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262650

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux de bardage pour la réhabilitation d'un ancien entrepôt logistique (hangar 110) en un établissement recevant du public. Période prévisionnelle de démarrage A titre indicatif et sans engagement de la part du Maître d'Ouvrage, il peut être envisagé que le marché sera notifié début janvier 2025 pour un début d'exécution des prestations à mi-janvier 2025. Toutefois, ces prestations sont susceptibles d'être différés du fait des aléas et contraintes inhérents à la mise en place de projets de cette nature. Les soumissionnaires ne pourront en aucun cas se prévaloir d'un changement dans la date de démarrage des prestations pour remettre en cause leurs propositions techniques ou financières, en renégocier les prix et délais, ou limiter leur responsabilité ultérieure sur la réalisation des prestations

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 07/01/2025 à 12h00, lire 21/01/2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2024